

Prix Jeune Création / Mobilier national

Appel à concours *La laine de demain* Fabriquer, Transformer, Imaginer

Présentation du Campus des métiers d'art et du design, Paris – Manufactures des Gobelins

Le Campus des métiers et des qualifications – Campus des métiers d'art et du design, Paris- Manufactures des Gobelins – offre un réseau unique d'établissements de formation, d'entreprises et de partenaires institutionnels. Labellisé Campus d'Excellence par le ministère de l'Éducation nationale, il regroupe 34 établissements, dont 17 Lycées professionnels et technologiques, 6 écoles supérieures publiques d'arts appliqués, des établissements privés, des institutions du ministère de la Culture (Mobilier national, Sèvres, MAD, INMA), et des établissements de l'enseignement supérieur (CNAM, ENS Paris-Saclay), un CFA et un GRETA.

Sous l'égide de l'Académie de Paris et de la Région Ile-de-France, le Campus s'inscrit dans une dynamique et un mode d'action collaboratifs construits sur la coopération et l'articulation entre établissements de formation et entreprises. Implanté au cœur de la manufacture des Gobelins du Mobilier national, le Campus valorise les formations, depuis la Voie Professionnelle jusqu'au niveau Recherche, mais également de promouvoir les métiers au plus près des besoins des entreprises de la filière. Il a vocation à favoriser la mise en œuvre de projets interdisciplinaires et innovants en prise directe avec les enjeux de société.

Présentation du Mobilier national

Soutien des métiers d'art et de la création depuis le XVII^e siècle, le Mobilier national a pour mission d'assurer la conservation et la restauration de ses collections uniques au monde, de perpétuer et de transmettre des savoir-faire exceptionnels.

Haut lieu de patrimoine, l'institution est aussi un acteur majeur de la création contemporaine et de la promotion des arts décoratifs à la française. Le Mobilier national crée et restaure des dizaines de milliers de meubles et d'objets destinés à l'ameublement et au décor des édifices publics en France et à l'étranger. Plus de trois cent quarante femmes et hommes œuvrent au quotidien à entretenir, pratiquer ou à mettre en valeur les savoir-faire d'excellence de l'institution, à Paris et en région. Les manufactures des Gobelins et de Beauvais sont vouées à la tapisserie, la manufacture de la Savonnerie au tapis, les ateliers du Puy-en-Velay et d'Alençon à la dentelle. L'Atelier de Recherche et de Création – l'ARC – promeut la création et le design contemporain en France. Sept ateliers de restauration se répartissent les différentes spécialités du bois, du métal et du textile.

Résolument tourné vers l'avenir, le Mobilier national est l'un des membres fondateurs du Campus des métiers d'arts et du design – Paris, manufactures des Gobelins, lancé en 2020. Il témoigne par son rôle de la vitalité de la création artistique et du design contemporain.

Conscient de la responsabilité particulière qui découle de ses différentes missions, le Mobilier national souhaite encourager les initiatives liées à la sauvegarde des savoir-faire et des métiers et de soutien à la traçabilité et à l'écoresponsabilité des matières utilisées.

A ce titre, le Mobilier national travaille pour ses créations d'excellence (tapis, tapisseries, décors) à la relocalisation de sa consommation de laine, matériau indispensable à leur réalisation. C'est dans cette perspective que le Mobilier national s'est engagé auprès du Collectif Tricolor.

Présentation du Collectif Tricolor

Le Collectif Tricolor est une association interprofessionnelle dont l'objectif est d'accompagner l'ensemble des acteurs des filières lainières françaises afin d'augmenter la quantité de laine valorisée localement en démultipliant les usages de cette matière première noble. Depuis 2018, le Collectif Tricolor sensibilise les secteurs de la mode, de la décoration et du design aux caractéristiques des laines françaises et encourage leur mise sur le marché, au travers d'une série de formats promotionnels ou pédagogiques en partenariat avec des acteurs institutionnels. L'objectif est d'accroître de 4% à 50% la part de laine produite et transformée en France d'ici 2030.

Dans une démarche écoresponsable et de bon sens, des groupements d'éleveurs de moutons commencent à unir leurs forces pour valoriser, sur le sol français, la laine des toisons de leurs troupeaux. Ainsi, le Collectif Tricolor rassemble éleveurs ovins, transformateurs industriels, acteurs de la création et de la distribution ainsi que des territoires pour relancer la production des laines françaises.

La laine rend tangible le lien sociétal qui unit les mondes de l'élevage, de l'industrie textile et de la création internationale avec un grand potentiel de création d'emploi local. Il s'agit de (re)créer une filière laine à haute valeur ajoutée, en France, afin de garantir la traçabilité, d'améliorer la qualité et d'accroître l'usage des laines françaises tout en faisant la promotion des métiers et des savoir-faire de chacun des maillons.

I/ Les enjeux de la laine de demain

Le Campus des métiers d'art et du design, Paris – Manufactures des Gobelins, en partenariat avec le Mobilier national et le Collectif Tricolor, souhaite organiser un concours pour valoriser le travail des acteurs de la laine. Ces acteurs ont pour ambition de la traçabilité, d'améliorer la qualité et d'accroître l'usage des laines françaises, tout en faisant la promotion des métiers et des savoir-faire de chaque maillon de la filière,

Le Mobilier national travaille, en effet, pour ses créations d'excellence (tapis, tapisseries, décors) à la relocalisation de ses consommations de lin, de soie mais aussi de la laine. Les savoir-faire d'exception des manufactures du Mobilier National, et les vitrines dans lesquels ses collections rayonnent, sont une opportunité majeure pour valoriser les initiatives locales et encourager le développement d'une nouvelle chaîne de valeur.

En France, 77% de la laine des 6,5 millions de moutons exclusivement élevés pour leur lait ou leur viande sont exportés vers la Chine. Le coût de la tonte (1,50 € par mouton) est largement supérieur aux revenus de la laine faisant de la tonte des moutons une perte pour les éleveurs.

Dans une démarche biodégradable, éco-responsable et renouvelable, des groupements d'éleveurs de moutons commencent à unir leurs forces pour valoriser, sur le sol français, cette laine des toisons de leurs troupeaux. Le Mobilier National souhaite encourager ces initiatives.

La relocalisation de toute une chaîne de valeur sur un même territoire se heurte bien sûr à des défis majeurs qu'il faut accompagner dans une démarche expérimentale. C'est le sens du projet porté par notre institution : soutenir une filière trop longtemps affaiblie par la mondialisation et appuyer la renaissance de métiers, parfois disparus, indispensables à la renaissance d'une chaîne de valeur, comme les attrapeurs, tondeurs, ramasseurs, négociants en laine, laveurs, cardeurs, filateurs, retordeurs, teinturiers, tisseurs, tricoteurs, ennoblisseurs, confectionneurs, créateurs, distributeurs.

La dimension industrielle qui faciliterait l'utilisation créative de ces laines françaises dans les univers de la mode et du design n'est pas encore atteinte mais les premières pierres ont été posées. Ce concours souhaite mettre en valeur ces initiatives et les développer.

II/ Périmètre du concours

Le concours a vocation à proposer des solutions sur trois entrées distinctes relatives à :

- la fabrication d'objets en laine ;
- la transformation de la matière première en un matériau utilisable pour des usages actuels ou à venir ;
- la communication auprès du grand public et des acteurs du secteurs sur les enjeux et les perspectives possibles ou utopiques que ce matériau propose aux imaginaires contemporains ;

Les réponses doivent concourir, dans ces trois dimensions, à inscrire la réflexion des usagers et des producteurs dans une démarche environnementale vertueuse, durable, respectueuse de l'environnement et des hommes.

III/ Cahier des charges

Le présent concours offre 3 prix correspondant à 3 catégories

Le prix Fabriquer en laine

Réalisation d'un objet transformé utilisant comme matériaux principal ou iconique la laine et dont la finalité répond à un usage actuellement identifiable (vêtement, revêtement, cloison...). Le prototypage de l'objet doit pouvoir être réalisable à l'échelle 1 pour la phase finale du concours.

Le prix Transformer la laine

Réalisation d'une démonstration d'un procédé de transformation permettant de faire évoluer les usages du matériau laine. La proposition doit se distinguer des procédés traditionnellement mis en œuvre dans la pratique industrielle ou manufacturière en apportant un bénéfice sur le plan environnemental ou social. Le procédé doit pouvoir possiblement être mis en œuvre à l'échelle expérimentale.

Le prix Imaginer la laine

Réalisation d'un dispositif de communication digital, scénographique ou imprimé permettant de proposer de nouveaux usages ou de questionner les usages existants de la laine. Ce dispositif de communication doit être pensé à destination du grand public et des acteurs économiques impliqués dans la production et la transformation de la laine.

IV/ Règlement du concours et conditions de participation

Conditions de participations

Le concours est exclusivement réservé aux étudiants et diplômés du *Campus des métiers d'art et du design, Paris – Manufactures des Gobelins*. Liste consultable sur le site campusartdesign.com

Le concours ne s'inscrit pas dans les cursus pédagogiques des écoles. Son accompagnement et sa mise en œuvre sont placés sous la responsabilité du Campus en articulation avec le Mobilier national et les écoles partenaires.

Seuls les étudiants inscrits pour l'année scolaire 2021-2022 dans un cursus ou ayant obtenu dans les 4 années précédentes leur diplôme dans un cursus d'un établissement membre du Campus seront habilités à participer au concours et à bénéficier du dispositif d'accompagnement mis en place par le Campus tout au long du programme.

Les inscriptions se font à titre individuel mais les participants acceptent par leur engagement de s'inscrire dans le cadre d'un collectif qui sera constitué dans le cadre du concours. Les collectifs constitués dans le cadre du concours pourront comprendre de 2 à 5 personnes. 15 équipes seront autorisées à concourir. La mixité des parcours et des horizons créatifs est un facteur de succès de la collaboration au sein des collectifs.

Les candidats suivant un cursus de formation dans l'année en cours et souhaitant participer au concours doivent faire connaître leur intention auprès de leur établissement qui doit donner son accord. L'accord préalable de l'établissement de formation à l'inscription au concours est indispensable pour valider la candidature des étudiants en cours de cursus.

Les organisateurs du concours se réservent le droit de ne retenir que **45 candidats maximum** parmi les candidatures proposées pour constituer les équipes participantes au concours. Les établissements et les candidats seront informés que leur participation est retenue au plus tard le 27 janvier 2022.

Les établissements ayant inscrit des étudiants actuellement en cours de formation comme candidats dans le concours s'engagent à signer la convention d'accompagnement du concours avec le Campus et le MN. Par cet engagement, les établissements s'engagent à rendre accessible, leurs ateliers à minima 20h entre le 21 février et le 20 juillet 2022 pour permettre à leurs étudiants et aux membres du collectif dans lequel leurs étudiants sont inscrits de réaliser tout ou partie de la phase de production nécessaire à la réalisation des réponses au concours.

Par cet engagement, les établissements acceptent que leur nom soient cités dans tous les événements de communication relatifs au concours, ils s'engagent également à relayer la communication relative au concours déployé par le Campus et le MN.

Les candidats retenus par les organisateurs et donc présentés au concours s'engageront à signer la convention d'accompagnement du concours avec le Campus et le MN.

Par cet engagement, les candidats s'engagent à respecter les conditions générales d'organisation et à déposer à l'issue de la période de préparation et d'accompagnement un projet répondant, au sein du collectif qui aura été constitué au lancement du programme, à l'un des trois prix proposés dans le cadre du concours,

Calendrier du concours (Prévisionnel)

- 27 janvier : date limite de dépôt des candidatures
- 31 janvier : retour sur les candidatures retenues – inscription des candidats retenus
- 9 février : réunion de lancement du concours – présentation des enjeux aux participants
- 21 au 25 février ou 28 février 4 mars : workshop n°1
- 25 au 29 avril ou 2 au 6 mai : workshop n°2
- 12 mai : Jury intermédiaire – sélection des finalistes
- 20 juillet : Jury final – sélection des lauréats

Inscription au concours

2 situations possibles :

- les étudiants actuellement en cours de cursus : L'accord préalable de l'établissement de formation à l'inscription au concours est indispensable pour valider la candidature des étudiants en cours de cursus.
- les jeunes diplômés ayant achevé leur parcours de formation dans les 4 années précédant la session de diplôme 2021, l'inscription au concours relève de leur seule responsabilité.

Le dossier de candidature se compose des éléments suivants :

- CV (format pdf)
- Portfolio (format pdf – maximum 20p)
- Une capsule vidéo permettant de présenter le candidat et exposant de façon synthétique et personnelle son intérêt pour la problématique de la laine, la démarche de travail collaboratif et la transdisciplinarité. (durée maximum de la vidéo 1minute 30)

Les dossiers de projet sont transmis aux organisateurs impérativement avant le 27 janvier par mail, à l'adresse suivante :

prixjeunecreation@campusartdesign.com

Seuls les candidats ayant reçu un avis favorable de la commission d'organisation du concours auront la possibilité de s'inscrire au concours. **Les avis d'admission au concours seront transmis aux candidats le 31 janvier.** L'inscription au concours ne sera pleinement valide qu'après signature par les candidats des conditions générale du concours.

Constitution des dossiers de réponse au concours

Chaque dossier de projet s'inscrit dans le cadre d'une réponse à l'un des 3 prix du concours. Il doit être composé des éléments suivants :

- Une note d'intention : contexte, acteurs, enjeux clés (1500 signes) ;
- Une note conceptuelle : parti-pris, objectifs, solution ; ainsi que la prise en compte de l'aspect développement durable ;
- Un état des recherches présenté sous la forme d'esquisses, croquis, schémas, études, en 5 planches imprimées maximum (+ format PDF ou équivalent en un seul fichier - 15 Mo maximum);
- 8 planches imprimées format A2 (+ format PDF ou équivalent en un seul fichier - 15 Mo maximum) présentant :
 - Le projet finalisé (vues globales, détails) ;
 - Le projet dans son contexte spatial (implantation, scénario) ;
 - Le projet sous son aspect technique (matériaux et cotations, géométriques, éclatés,...);
 - Une maquette de principe, un échantillonnage, une maquette ou un extrait vidéo selon la catégorie et les moyens retenus pour la réalisation du projet

Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature sont déposés auprès des organisateurs impérativement avant le 10 mai, à l'adresse suivante :

Campus des métiers d'art et du design
42, avenue des Gobelins
75013 Paris

Anonymat des candidatures

Un numéro d'anonymat sera attribué à chaque dossier au moment des soutenances devant le jury. L'ensemble des pièces présenté sera anonyme et portera le nom du projet – Le nom de l'école des candidats ne doit pas figurer sur le dossier au moment de la soutenance.

V /Accompagnement des candidats

Pour permettre aux étudiants et jeunes designers engagés dans ce concours d'appréhender pleinement les problématiques posées par ce concours, un dispositif d'accompagnement sera mis en place afin de nourrir leur démarche par des rencontres et les échanges avec les usagers.

Un séminaire de présentation sera organisé au moment du lancement du concours avant la constitution des équipes

Deux workshops seront organisés au Campus des métiers d'art et du design selon le calendrier prévisionnel suivant :

21 au 25 février ou 28 février 4 mars – workshop n°1

25 au 29 avril ou 2 au 6 mai – workshop n°2

Ces workshops seront encadrés par une équipe pluridisciplinaire constituée d'enseignants et de professionnels.

Des espaces de travail au sein des locaux du Campus pourront être mis à disposition à la demande des équipes concourante pendant toute la durée du concours.

Outre cet accompagnement, une accessibilité aux équipements et l'accompagnement par un tuteur référent auprès de chaque établissement ayant proposé un candidat actuellement en cours de cursus et retenu dans le cadre du concours sera garanti pour permettre aux candidats de travailler sur la production d'éléments de réponse constituant leur dossier de candidature.

VI/ Sélection des projets

Organisation du Jury

Chaque projet présenté par les écoles participantes sera présenté par leurs auteurs au jury désigné habilité à se prononcer lors des d'une commission composée de :

La composition du jury sera communiquée au plus tard le 31 janvier

Chaque projet sera l'œuvre d'un groupe d'étudiants ayant pris soin de désigner leur représentant devant le jury.

Déroulement des sélections

1^{ère} phase : 12 mai

Présentation de l'ensemble des projets devant le jury.

Sur la base des propositions présélectionnées le jury choisira celles qui, en termes formels et techniques, seront considérées comme les plus abouties. Elles feront l'objet d'un développement

Aucun quota n'est fixé dans les phases de présélection et de sélection. Seule la qualité des propositions importe.

2^e phase : 20 juillet

Sélection des projets lauréats sur la base de compléments demandés (complément formels et techniques) Les propositions feront l'objet d'un développement sous la forme de maquettes fonctionnelles et de mise en situation.

Critères d'attribution

Les critères de sélection retenus par le jury intégreront notamment les items suivants :

- **Conformité au cahier des charges**

Pertinence de la problématique retenue par le projet Adaptation aux attendus en matière d'usages du matériau

- **Efficacité du dispositif technique ou technologique – fonctionnalité**

- **Cohérence de l'ensemble de la proposition et harmonie des différents éléments**

Originalité de la forme, qualités esthétiques

Dimension innovante de la proposition

Qualité d'expression et de réalisation des rendus

VII/ Propriété intellectuelle

Les lauréats gardent la propriété intellectuelle de leurs créations. L'organisateur suggère aux candidats de déposer en leur nom une enveloppe Soleau auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) pour prendre date et protéger leurs créations. L'enveloppe Soleau ne donne pas d'exclusivité mais prouve qu'à une date déterminée son détenteur a créé un produit nouveau. Cette procédure autorise les candidats à poursuivre l'exploitation de leurs créations, même si un brevet est déposé postérieurement par un tiers sur le même sujet.

En acceptant les termes du concours, les lauréats acceptent de céder gracieusement au Campus et au Mobilier national, pour toute la durée de la propriété intellectuelle, le droit de reproduction et de représentation sur les documents fournis par les candidats et ce à des fins d'exposition, de publication, de diffusion et de communication.

IX/ Récompenses

Le collectif lauréat de chaque prix se verra gratifié d'une récompense forfaitaire de 4000€ répartie équitablement entre chaque membre dudit collectif

Le jury se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs mentions spéciales selon la qualité de projets proposés.

Les lauréats se verront attribuer le prix Jeune Création /Mobilier national 2022

VIII/ Communication des projets et exposition

La Campus des métiers d'art et du design et le Mobilier national organiseront conjointement une exposition restituant l'ensemble du concours dans le cadre de la Paris Design Week 2022.

Cette exposition se tiendra au Mobilier national. Elle se donnera pour objectif de valoriser tant la démarche liée à la mise en œuvre du concours que les projets présentés par les candidats. Elle exposera l'ensemble des propositions des candidats ainsi que les projets sélectionnés.

Les candidats seront sollicités pour participer à la mise en œuvre de l'organisation de l'exposition.

Une campagne de communication sera mise en place sous la direction du Mobilier national en liaison avec le Campus.

Les candidats participants au concours s'engagent à ne pas communiquer sur leurs projets ou sur le concours sans avoir pris attache au préalable auprès du Campus durant toute la durée du concours et dans les 6 mois qui suivent la remise des prix.